

ministre a dit qu'il se renseignerait et nous dirait si le ministère de la Main-d'œuvre avait envoyé une lettre circulaire avisant les bureaux de la main-d'œuvre de cesser d'aménager de nouvelles installations...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me demande si cette question doit être jugée supplémentaire. Le député voudra peut-être la poser comme une question distincte. Je lui céderai la parole dans un moment. Sauf erreur, le député de Saint-Jean-Est désire poser une question supplémentaire.

M. McGrath: Le gouvernement a-t-il présentement mis en œuvre un programme visant à stimuler l'emploi en versant des fonds supplémentaires aux travaux publics? Ce programme est-il connu sous l'appellation de programme spécial pour stimuler l'économie?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, moi je ne le connais pas sous ce nom. Nous avons certainement un programme que j'ai mentionné la semaine dernière en vertu duquel des sommes sont versées aux travaux publics.

* * *

L'HABITATION

LA STIMULATION DES MISES EN CHANTIER HIVERNALES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question supplémentaire au ministre responsable du logement? Étant donné que la situation se détériore de plus en plus pour les constructeurs de maisons en ce qui concerne les ventes prévues cet hiver, le ministre a-t-il l'intention, de concert avec le ministre du Travail, de verser de nouveau une gratification en espèces pour encourager la construction de maisons en hiver, ce qui servirait de stimulant aux constructeurs, aux agents immobiliers et aux acheteurs?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Non, monsieur l'Orateur.

M. Alexander: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre je vous prie. Les députés essaient, selon moi, de poser des questions supplémentaires qui n'ont aucun rapport avec les questions originales. Je crois que ces questions devraient être posées en temps utile à titre de questions distinctes.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

CHINE COMMUNISTE—L'ATTITUDE DU CANADA QUANT À L'ADMISSION À L'ONU—LA NOMINATION D'UN AMBASSADEUR

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Elle a trait à une question qui sera discutée prochainement aux Nations Unies, à savoir la résolution demandant l'admission de la Chine communiste à l'ONU. Le gouvernement canadien entend-il s'en tenir à la ligne

[M. Hales.]

suivie dans le passé, suivant laquelle une telle résolution constitue un sujet important qui requiert, en conséquence, un vote majoritaire?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a traité de cette question la semaine dernière.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le premier ministre pourrait-il nous dire s'il y a lieu de considérer comme fondée la rumeur suivant laquelle le gouvernement envisagerait ou aurait déjà décidé de procéder à la nomination du professeur Paul Lin comme ambassadeur à Pékin, étant donné que c'est un Canadien d'ascendance chinoise qui effectue des visites en Chine communiste et qui a à l'esprit la Chine communiste lorsqu'il évoque «notre pays» dans ses écrits?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, depuis un an ou deux, le très honorable représentant s'inquiète de cet ami à lui, Paul Lin.

Le très hon. M. Diefenbaker: Il est l'ami du premier ministre, non pas le mien.

Le très hon. M. Trudeau: Que le très honorable député se rassure, ce n'est pas le favoritisme qui préside à la nomination des ambassadeurs, même si la recommandation venait du très honorable représentant.

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, les nominations du gouvernement actuel sont indubitablement des faveurs politiques.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le très honorable représentant a-t-il une question supplémentaire à poser?

Le très hon. M. Diefenbaker: Je demande si l'on songe à nommer Lin, qui se déclare nettement révolutionnaire. C'est simple. Quant à la question d'amitié, l'association entre le premier ministre et cet homme dans le passé a été telle que je m'étonne...

M. l'Orateur: A l'ordre.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Je sais que le très honorable représentant a dit cela à plusieurs reprises. Je lui ai donné l'assurance, bien entendu, que je ne connais pas Paul Lin, que je ne l'ai jamais rencontré. Je voudrais que le très honorable représentant me dise, en vertu de ma question de privilège, d'où il tient ce renseignement et pourquoi il croit—M. Lin de mes amis...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

Le très hon. M. Trudeau: ...ou s'il ment tout simplement à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: La parole est au député d'Edmonton-Ouest.

Le très hon. M. Trudeau: S'agit-il d'un mensonge, ou non?